

GRUPE DES PLONGEURS AUTONOMES DU TREIZIÈME

Association créée en 1978, déclarée sous le n° 78.1383 Agréée Jeunesse et Sports, sous le n° 75.S.8120
Adhérente à la FFESSM, sous le n° 07.75.0293 Adhérente à l'OMS du treizième arrondissement
<http://gpa13.online.fr>



Fiche d'inscription à la sortie plongées profondes et *nitrox confirmé* du 10 au 12 mai 2018

La qualification *plongeur nitrox confirmé* (PNC) permet d'utiliser du nitrox à toute concentration d'oxygène, afin de pouvoir assurer à l'aide d'un petit bloc embarqué (*pony*) une meilleure décompression à la suite d'une plongée profonde. De plus, elle confère aux titulaires du niveau 4 la prérogative de guide de palanquée au nitrox et aux encadrants E2 ou E3 la prérogative de moniteur nitrox. Cette formation est réservée aux plongeurs titulaires de la qualification *nitrox* et, au minimum, du niveau 3.

Cette sortie est en même temps proposée aux plongeurs préparant le niveau 3 et voulant enrichir leur expérience de la profondeur.

Le stage se déroule à Marseille, du mercredi 9 en soirée au samedi 12 après-midi. Il est prévu six plongées (dont quatre de formation pour le PNC), dans le centre *Atelier de la Mer* (<https://www.atelierdelamer-marseille.com>). L'hébergement et le petit déjeuner se font au centre de la Balaena (<http://www.hebergement-marseille.fr/>). Les repas midi et soir sont assurés par le restaurant du club de plongée. Le transport est à la charge des participants.

Tarif hors transport : 412 €

Ce tarif indiqué comprend l'hébergement en pension complète à partir du déjeuner (sauf le dîner du mercredi soir), les six plongées avec location du *pony* et le gonflage en oxygène. Pour les horaires de trains, voir Thierry. Pour les plongées, prévoir le matériel suivant :

- un équipement un minimum adapté au froid,
- un détendeur compatible avec une utilisation en plongée profonde,
- un gilet avec des anneaux métalliques pour fixer le *pony*,
- un parachute à soupape avec dévidoir (pourront être prêtés).

✂-----

Inscriptions auprès de Charles ou Thierry.

Nom : Prénom :

Numéro de licence : Date du certificat médical :

Trois chèques sont à fournir au moment de l'inscription :

- Hébergement à l'ordre de *BALAENA HEBERGEMENT* : arrhes de 30 €+ solde de 68,49 €;
- Plongées et restauration à l'ordre de *L'ATELIER DE LA MER* : arrhes de 63 €

Le solde de la plongée sera versé sur place.